

Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Table des matières

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2
Définition de la notion de famille et de personne aînée.....	3
Vision	3
Valeurs.....	4
Objectifs généraux	5
Principes directeurs	5
Mission	5
Les axes d'intervention	6
PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE CACOUNA	7
AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	7
Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »	7
OBJECTIF 1 : Offrir l'accès à des sentiers de randonnée.....	7
OBJECTIF 2 : Permettre aux familles et aux aînés d'avoir accès à un point d'eau pour se rafraichir en période de canicule.	8
OBJECTIF 3 : Développer, améliorer et/ou adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges.....	8
Volet « Habitat et milieu de vie ».....	8
OBJECTIF 4 : Assurer la poursuite et le développement des jardins communautaires et collectifs.	8
OBJECTIF 5 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou des habitations.....	9
Volet « Environnement »	9
OBJECTIF 6 : Embellir la municipalité de Cacouna par des actions à caractère environnemental.	9
AXE D'INTERVENTION 2 – SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE	10
Volet « Santé et bien-être ».....	10
OBJECTIF 1 : Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés et accessibles.	10
Volet « Services et soutien communautaire »	11
OBJECTIF 2 : Augmenter le nombre de places en garderie à Cacouna.	11
Volet « Sécurité »	11
OBJECTIF 3 : Augmenter le nombre de citoyens de Cacouna rejoints par l'application IdSideEcho.....	11
AXE D'INTERVENTION 3 – TRANSPORT ET MOBILITÉ	11
OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues.	11
AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE	12
Volet « Loisirs ».....	12
OBJECTIF 1 : Développer l'offre culturelle.	Erreur ! Signet non défini.
OBJECTIF 2 : Rehausser l'offre d'activité de loisirs pour les aînés.....	Erreur ! Signet non défini.
OBJECTIF 3 : Communiquer les offres complémentaires en lien avec les loisirs.....	13
Volet « Participation sociale »	14
OBJECTIF 4 : Encourager la participation sociale.....	14

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Volet « Respect et inclusion sociale »	14
OBJECTIF 5 : Inciter les générations à se côtoyer.....	14
OBJECTIF 6 : Accueillir les nouveaux arrivants.....	15
Volet « Persévérance scolaire »	15
OBJECTIF 7 : Valoriser la persévérance scolaire.....	15
AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION	16
OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens.....	16

Le masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Les fondements de la Politique de la MRC de Rivière-du-Loup

Définition de la notion de famille et de personne aînée

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, la famille est un milieu de vie à l'intérieur duquel des personnes sont unies par des liens de diverses natures : procréation, adoption, consentement ou placement. Le rôle parental y est primordial dans la mesure où il contribue à la fondation de l'identité des individus. Au modèle familial traditionnel parents-enfants s'ajoutent des structures variées, évolutives et représentatives des diverses réalités de nos communautés.

À travers liens parentaux, intergénérationnels et autres, la famille est un lieu de transmission de valeurs personnelles et socioculturelles. Elle est aussi un lieu de solidarité et d'entraide, où ses membres contribuent mutuellement au bien-être les uns des autres de multiples façons.

Au cœur de nos familles, les personnes aînées forment un groupe hétérogène dont l'âge est d'environ 60 ans et plus. Elles possèdent un savoir-faire et des connaissances faisant d'elles des porteurs de la mémoire collective. Nous reconnaissons qu'elles ont des besoins, des intérêts et des aspirations diverses, et ce, sans égard à leur degré d'autonomie. Elles constituent une véritable richesse pour notre MRC et il importe de contribuer à leur vieillissement actif, à leur mieux-être et à la réalisation de leur plein potentiel.

Abritant les liens qui sont au cœur de nos vies, la famille doit être valorisée et mise au centre de nos priorités.

Vision

La présente politique vise à contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance de nos familles et des personnes aînées à leur municipalité et leur MRC. Nous souhaitons que les gens se sentent accueillis dans leur communauté et que leurs préoccupations soient entendues. Nous voulons que nos familles habitent un milieu de vie de qualité, tant sur le plan social qu'environnemental, qu'elles s'y sentent en sécurité et aient chance égale d'accès aux différents services. Par ailleurs, nous souhaitons que les familles participent activement à la vie communautaire, et que l'engagement, le respect et la coopération soient des valeurs reconnues et encouragées.

Plus spécifiquement pour les aînés, nous souhaitons qu'ils se sentent pleinement inclus dans leur communauté, qu'ils puissent y demeurer le plus longtemps possible et que soit valorisée la richesse de leurs savoirs et connaissances. Nous voulons prévenir l'isolement des personnes aînées, leur offrir une variété d'activités adaptées à leurs besoins et leur permettre de participer activement à la vie communautaire. Nous voulons aussi assurer aux familles une meilleure qualité de vie afin que tous puissent profiter de la richesse culturelle, environnementale, patrimoniale et socio-économique de notre MRC et de la vitalité de nos municipalités.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Par la mise en place de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « penser et agir aînés et famille » au sein de sa planification, de son administration et de ses projets.

Valeurs

La démarche d'élaboration de la politique repose sur cinq valeurs jugées indispensables au plein épanouissement des familles et des aînés de la MRC.

❖ **Engagement**

La mise en place d'actions tenant compte des préoccupations réelles des familles et des aînés et favorisant un milieu prospère s'appuie sur l'engagement des citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir dans leur réalisation.

❖ **Coopération intergénérationnelle**

Les échanges et la coopération entre les générations, basées sur la compréhension, la tolérance et la protection du bien-être de tous, favorisent l'atteinte de buts communs.

❖ **Équité**

La notion d'équité appelle celles d'impartialité et de justice, en référant à un juste partage des ressources, des services et des biens publics. Cette valeur fondamentale encourage une approche ouverte, inclusive et compréhensive des services municipaux en permettant une discrimination positive selon les circonstances.

❖ **Respect**

Le respect induit un climat harmonieux au sein d'un groupe, d'une famille ou d'une communauté. Cette valeur aborde également le respect du bien commun des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence.

❖ **Saines habitudes de vie**

L'adoption de saines habitudes de vie, par un mode de vie physiquement actif et une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé. Notre politique familiale et aîné accorde une grande importance à la promotion des saines habitudes de vie, gage de bien-être individuel et collectif.

Objectifs généraux

Par l'application de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup souhaite :

- ❖ Rallier la MRC, les municipalités et les intervenants du milieu autour d'**actions concertées** en faveur du mieux-être des familles et des aînés.
- ❖ Développer un **sentiment d'appartenance** des familles avec leur milieu de vie en favorisant la **participation active de tous les citoyens** à la vie municipale et au processus démocratique.
- ❖ Améliorer la **qualité de vie** des familles et des aînés, notamment par la **création d'environnements favorables** à **l'acquisition de saines habitudes de vie et la promotion d'un mode de vie physiquement actif** pour tous.

Principes directeurs

Découlant des objectifs, les principes directeurs suivants ont été les piliers sur lesquels la démarche s'est fondée. Également associés aux valeurs, ils orienteront décisions et actions des acteurs municipaux à titre de référence morale pour tout ce qui concerne les familles et les aînés. Ils sont les fondements pour établir une vision « amie des aînés » et « penser et agir familles », et ils ont pour intention renforcer la mobilisation en sa faveur au fil du temps.

La MRC de RDL reconnaît l'importance de :

1. La reconnaissance et la mise en valeur des forces et des acquis du milieu.
2. La mobilisation et la collaboration entre tous les acteurs concernés par la réalisation des Politiques familles et aînés.
3. La cohérence entre les politiques locales familles - aînés et la politique territoriale familles - aînés de même qu'avec la planification stratégique de la MRC.
4. L'engagement des citoyens à contribuer au développement de leur communauté.

Mission

Par sa Politique Familles et Aînés, la MRC de Rivière-du-Loup s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « penser et agir famille » et « penser et agir aîné » dans ses divers champs de compétences.

La Politique Familles et Aînés territoriale, en plus de viser l'intégration de ce réflexe dans la communauté et dans les organisations municipales, aspire également à servir d'outil guide pour les administrations municipales et les organismes dans leurs prises de décisions afin d'agir dans l'intérêt des familles et des aînés.

Avec la mise en place de leurs politiques, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités désirent privilégier le développement d'un milieu de vie favorable aux mieux-être des familles et des aînés en les plaçant au cœur des préoccupations et décisions.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »
- Volet « Habitat et milieu de vie »
- Volet « Environnement »

AXE D'INTERVENTION 2 - SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

- Volet « Santé et bien-être »
- Volet « Services et soutien communautaire »
- Volet « Sécurité »

AXE D'INTERVENTION 3 - TRANSPORT ET MOBILITÉ

AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIAL, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

- Volet « Loisirs »
- Volet « Participation sociale »
- Volet « Respect et inclusion sociale »
- Volet « Persévérance scolaire »

AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE CACOUNA
Axe d'intervention 1 - Aménagement du territoire
Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Offrir l'accès à des sentiers de randonnée.

ACTIONS	CIBLE	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉUSSITE
1.1 Identifier les besoins en matière de sentiers pédestres (été) et de raquettes (hiver).	M	Municipalité	Parc côtier Kiskotuk	2022	La municipalité de Cacouna a déterminé les besoins en matière de sentiers pédestres (été) et de raquettes (hiver) grâce à une consultation citoyenne.
1.2 Aménager des sentiers pédestres (été) et de raquettes (hiver) sécuritaires et accessibles.	M	Municipalité	Parc côtier Kiskotuk	2024	Des sentiers pédestres (été) et de raquettes (hiver), accessibles et sécuritaires, sont aménagés à Cacouna.
1.3 Collaborer au développement des sentiers de ski de fond au Club de golf.	M	Club de Golf	Municipalité	En continu	Des sentiers de ski de fond accessibles et sécuritaires sont aménagés au Club de Golf.
1.4 Promouvoir l'accès aux sentiers auprès des citoyens et inscrire les sentiers sur des sites en faisant la promotion.	M	Municipalité	CDET	2024	La promotion des sentiers du Kiskotuk, du golf et les nouveaux sentiers municipaux sont réalisés bisannuellement (pédestre et raquette) auprès des citoyens de Cacouna via la page Facebook et la programmation en loisir. Le site Internet municipal est à jour et informe les visiteurs des points d'accès aux sentiers.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

OBJECTIF 2 : Permettre aux familles et aux aînés d'avoir accès à un point d'eau pour se rafraîchir en période de canicule.					
2.1 Vérifier la possibilité de mettre en place un accès au fleuve.	M	Municipalité	MRC* Conseil Saint-Laurent	2023	Un accès aux fleuves a été identifié et la réalisation du projet est faisable.
2.2 Évaluer les coûts et les sources de financement du projet Accès au fleuve.	M	Municipalité	MRC* Conseil Saint-Laurent	2022	Un projet détaillé avec des soumissions (plans et devis au besoin) est réalisé. Une recension des financements possibles est incluse au document de projet.
2.3 Élaborer et réaliser un projet de jeux d'eau.	M	Municipalité		2026	Des modules de jeux d'eau sont aménagés dans un parc de Cacouna.
OBJECTIF 3 : Développer, améliorer et/ou adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges.					
3.1 Considérer le rapport PAPERS dans le développement, l'amélioration et/ou l'adaptation des parcs.	M	Municipalité	CISSS	2026	Les recommandations du rapport PAPERS en matière de sécurité et d'accessibilité aux parcs de Cacouna sont réalisées.

Volet « Habitat et milieu de vie »

OBJECTIF 4 : Assurer la poursuite et le développement des jardins communautaires et collectifs.					
4.1 Conserver et entretenir le jardin communautaire.	M	Loisirs Kakou	Municipalité	En continu	Les jardins communautaires et collectifs de Cacouna sont annuellement entretenus.
4.2 Développer de nouvelles parcelles ou des jardins surélevés pour répondre aux besoins des aînés.	A	Loisirs Kakou	Municipalité	En continu	Au moins un jardin surélevé est aménagé à proximité d'un lieu de vie des aînés Cacouna.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

4.3 Implanter des jardins pédagogiques.	J	COSMOSS	Municipalité La Manne Rouge, je récolte! École Vents-et- Marées	En continu	Des jardins pédagogiques sont implantés à Cacouna.
OBJECTIF 5 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou des habitations.					
5.1 Communiquer les règlements municipaux en matière de construction de petites maisons et de multifamiliale.	A	Municipalité	MRC	En continu	Une fiche résumant les règlements municipaux concernant la construction de maison multifamiliale et de petites maisons est créée et communiquée.
5.2 Promouvoir les quartiers où la construction de petites maisons est permise.	A	Municipalité	MRC Promoteurs privés	En continu	Les quartiers où la construction de petites maisons est permise à Cacouna sont identifiés. Une carte est élaborée et communiquée aux citoyens.

Volet « Environnement »

OBJECTIF 6 : Embellir la municipalité de Cacouna par des actions à caractère environnemental.

6.1 Soutenir la distribution de plants d'arbres et de 20 arbres fruitiers par année (donnés par tirage).	M	Municipalité	CDET	2024	Lors de la distribution d'arbre annuelle, 20 arbres fruitiers sont tirés parmi les citoyens le désirant.
--	---	--------------	------	------	--

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

6.2 Promouvoir l'activité annuelle de nettoyage des berges du Saint-Laurent au printemps.	M	CDET	Municipalité	En continu	L'onglet environnement du site Internet municipal promeut l'activité annuellement. Le journal municipal informe les citoyens de la tenue de l'activité annuellement.
---	---	------	--------------	------------	--

Axe d'intervention 2 – Santé, bien-être, services et soutien communautaire
Volet « Santé et bien-être »

OBJECTIF 1 : Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés et accessibles.

1.1 Mise en place d'une coopérative de type « ado au boulot » qui offre des services d'aide aux travaux saisonniers financièrement accessibles.	M	Centre-Jeunes Cacouna	Municipalité MRC*	2024	Une coopérative ado au boulot est fondée au Centre-Jeune Cacouna et offre des services pour de menus travaux aux aînés.
1.2 Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité de professionnels en soutien pédagogique.	F	Municipalité	MRC* CLD Municipalités voisines	En continu	Un projet d'attractivité des professionnels en soutien pédagogique « mobile » (orthophoniste, orthopédagogue, ergothérapeute, psychoéducateurs, etc.) est élaboré en concertation avec des municipalités voisines.
1.3 Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité des professionnels de la santé.	A	Municipalité	MRC* CLD Municipalités voisines	2026	Un projet d'attractivité des professionnels en soutien pédagogique « mobile » (infirmière, infirmière praticienne, ostéopathe, chiro, etc.) est élaboré en concertation avec des municipalités voisines.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Volet « Services et soutien communautaire »

OBJECTIF 2 : Augmenter le nombre de places en garderie à Cacouna.

2.1 Élaborer et réaliser un projet de garderie en installation à Cacouna.	F	Municipalité	CPE des Cantons CISSS Centre de services scolaire Kam-Loup	2026	Une garderie en installation est construite à Cacouna.
---	---	--------------	---	------	--

Volet « Sécurité »

OBJECTIF 3 : Augmenter le nombre de citoyens de Cacouna rejoints par l'application IdSideEcho.

3.1 Inciter les citoyens à installer l'application IdSideEcho.	M	Municipalité		En continu	Annuellement, une publication (journal municipal et médias sociaux municipaux) rappelle aux citoyens d'installer l'application sur leurs appareils.
--	---	--------------	--	------------	---

Axe d'intervention 3 – Transport et mobilité

OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues.

1.1 Former un comité Plan de mobilité durable (PMD) et transport actif et sécuritaire, dont le mandat sera de réaliser les actions en lien avec l'amélioration de la sécurité dans les rues.	M	Municipalité	CISSS MRC	2021	La municipalité demande le financement nécessaire à l'embauche d'un chargé de projet pour la réalisation du diagnostic au CISSS. Un chargé de projet est embauché et un comité composé de parties prenantes décisionnelles est formé pour le soutenir dans la réalisation du mandat.
--	---	--------------	--------------	------	---

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

1.2 Élaborer et réaliser le PMD.	M	Comité PMD	CISSS MRC	2022-2023	Le plan de mobilité durable est élaboré et inclus un échéancier de réalisation des actions est remis au comité aviseur PFM/MADA.
----------------------------------	---	------------	--------------	-----------	--

Axe d'intervention 4 - Vie sociale et récréative
Volet « Loisirs »

1.1 Arrimer les programmations de la bibliothèque et de la galerie d'art.	M	Municipalité	Bibliothèque Loisirs Kakou Fabrique	En continu	Les activités offertes par la bibliothèque s'associent à celle de la galerie d'art attenante.
1.2 Développer une offre annuelle de spectacles.	M	Municipalité	Fabrique Loisirs Kakou MRC	2023	Au moins 1 spectacle répondant aux intérêts des aînés est offert. Au moins 1 spectacle répondant aux intérêts des familles est offert.
2.1 Faire découvrir aux aînés le jeu de shuffleboard à la salle paroissiale.	A	Municipalité	Comité ami des aînés Cacouna	2022	Des équipes de shuffleboard formées d'aînés se rassemblent à la salle paroissiale pour pratiquer ce sport.
2.2 Développer une ligue intermunicipale de shuffleboard.	A	Table des coordos en loisir	MRC Municipalités voisines	2023	Des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup ont formé des équipes de shuffleboard et une ligue intermunicipale a vu le jour. Une équipe de bénévoles en coordonne les activités.
2.3 Assurer la reprise de l'offre de danse à la salle paroissiale.	A	Loisirs de Kakou	Club des 50	2022	Les activités de danse à la salle paroissiale ont recommencé.
2.4 Exploiter les tablettes Nouveaux Horizon lors des cafés-rencontres.	A	Loisirs de Kakou		En continu	6 cafés-rencontres (minimum) pour aînés ont lieu en après-midi où des activités diversifiées (jeux en ligne de groupe

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

					tels que scrabble et cartes, communiquer avec Facebook, etc.) d'utilisation de tablettes ont lieu.
2.5 Assurer la poursuite des Cafés Ludo.	A	Centre d'Entraide l'Horizon	Municipalité Loisirs Kakou	En continu	La municipalité supporte le Centre d'entraide l'Horizon en rendant disponible des locaux et en faisant la promotion des Cafés Ludo
OBJECTIF 3 : Communiquer les offres complémentaires en lien avec les loisirs.					
3.1 Poursuivre l'envoi postal mensuel aux citoyens de l'offre de loisirs de la municipalité, ainsi que la diffusion électronique et l'affichage dans les commerces de la municipalité des activités offertes par la municipalité et ses partenaires.	M	Loisirs Kakou		En continu	L'envoi postal mensuel aux citoyens de l'offre de loisirs de la municipalité ainsi que la diffusion électronique et l'affichage dans les commerces de la municipalité des activités offertes par la municipalité et ses partenaires est maintenu.
3.2 Promouvoir la programmation de la MDJ avec celle des loisirs et la diffuser dans l'envoi postal mensuel.	J	Loisirs Kakou	Centre-Jeunes Cacouna	En continu	La programmation du Centre Jeune de Cacouna est communiquée à la municipalité et la municipalité en fait la promotion dans sa programmation de loisir et sur les médias sociaux de loisirs municipaux.

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 4 : Encourager la participation sociale.

4.1 Créer un espace de concertation des organismes, regroupements et comités nécessitant l'implication bénévole des citoyens avec la municipalité.	M	Municipalité	CAB	En continu	Une rencontre annuelle est orchestrée par la municipalité pour rassembler les organismes, regroupements et comités de Cacouna.
4.2 Répertorier et communiquer les offres de bénévolat.	M	Municipalité	CAB	2022	Lors de la rencontre annuelle, les organismes, regroupements et comités de Cacouna communiquent leurs offres de bénévolat. La municipalité les collige et les communique par des moyens diversifiés aux citoyens.
4.3 Inciter les nouveaux arrivants à s'impliquer socialement.	M	Municipalité		En continu	Les offres de bénévolat colligées par la municipalité dans le cadre de la rencontre annuelle des organismes, regroupements et comités de Cacouna sont jointes à la fiche d'accueil.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 5 : Inciter les générations à se côtoyer.

5.1 Intégrer des activités intergénérationnelles à l'offre de loisirs.	A	Loisirs Kakou	Comité ami des aînés Cacouna Centre jeunes Cacouna	En continu	Une activité intergénérationnelle concertée avec le Comité ami des aînés Cacouna, le Centre Jeunes Cacouna et Loisirs Kakou est offerte annuellement.
--	---	---------------	---	------------	---

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

OBJECTIF 6 : Accueillir les nouveaux arrivants.

6.1 Bonifier l'activité d'accueil des nouveaux arrivants avec une présentation d'offres d'implications sociales.	M	Municipalité	CDET	En continu	Lors de la rencontre d'accueil des nouveaux arrivants, les organismes, regroupements et comités de Cacouna sont invités à présenter leurs offres de bénévolat sous forme de pep talk.
6.2 Mettre à jour annuellement la pochette d'accueil des nouveaux arrivants.	M	Municipalité	CLD CDET	En continu	La mise à jour annuelle de la pochette est réalisée.

Volet « Persévérance scolaire »**OBJECTIF 7 : Valoriser la persévérance scolaire.**

7.1 Récompenser les 6e année pour leur persévérance.	J	Municipalité	École des Vents et Marées	2023	La municipalité offre un modeste cadeau aux finissants du primaire. Le cadeau est remis pas un ou des élus.
--	---	--------------	---------------------------	------	---

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

7.2 Poursuivre le soutien officiel du conseil municipal aux Journées de la persévérance scolaire.	J	Municipalité	COSMOSS	2022	Le conseil adopte une résolution en soutien aux Journées de la persévérance scolaire (JPS). Un article de COSMOSS promouvant les JPS et la résolution du conseil est publié en janvier ou février dans le journal municipal et via les médias sociaux municipaux. La municipalité hisse le drapeau des JPS au plus tard le lundi des JPS.
7.3 Faire connaître les succès et accomplissement des jeunes originaires de Cacouna (secondaire, CÉGEP, professionnel, université, athlètes, entrepreneurs, etc.).	J	Municipalité	Citoyens	En continu	Les succès et accomplissement des jeunes originaires de Cacouna sont soulignés dans les médias sociaux et dans le journal municipal.

Axe d'intervention 5 - Communication et information

OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens.

1.1 Mandater et former un employé de la municipalité pour veiller à la mise à jour du site Internet de la municipalité.	M	Municipalité	MRC, service des communications	En continu	Un employé municipal est mandaté de la mise à jour du site Internet de la municipalité. De la formation lui est offerte au besoin.
---	---	--------------	---------------------------------	------------	--

MRC* : L'Agent de développement rural pourra être sollicité.

<p>1.2 Poursuivre les communications virtuelles et papiers pour rejoindre un maximum de citoyens.</p>	<p>M</p>	<p>Municipalité</p>		<p>En continu</p>	<p>Le journal municipal et la programmation des loisirs sont postés aux citoyens et les informations s’y retrouvant sont aussi communiquées sur la page Web de la municipalité et via les médias sociaux.</p>
---	----------	---------------------	--	-------------------	---

MRC* : L’Agent de développement rural pourra être sollicité.